Hériter de la part de mon père.

Par Crys

Bonjour.
J'aurais besoin d'avoir des renseignement svp .
Mes grand mère paternel est décédé en juin 2020 et mon père est décédé il y 5 ans . A qui devient la part de mon père en cas de vente de la maison ainsi que l'argent de ces compte bancaire car mes tante est oncle ne dise pas la même chose . Il me dise que tout est chez un notaire mes depuis bientôt un ans je n'est plus de nouvelle de personne.
Quesque je doit faire ?
Merci pour vos réponse que vous pourrez m'apporter.

Par ESP

Bonjour
Si votre grand-mère a eu 3 enfants, en tant qu'héritier de 25% minimum, en représentation de votre père défunt, vous devriez prendre directement contact avec le notaire en question.

Par Crys

Bonjour .
Merci pour votre réponse.
Le soucis c'est quand je leur demande le nom du notaire il ne me veule pas répondre donc je n'arrive pas a le savoir , tout comme l'argent de sont compte courant il ne réponde pas quand je leur demande ou elle est passer.
Ya t-il une solution ?
Si vraiment il y aurait notaire il n'aurait pas du rassembler tout le monde?
Merci.

Par ESP

Alors il faut prendre votre propre notaire (cela n'augmentera pas sensiblement le total des frais).
Munissez vous d'un certificat de décès et de vous documents d'état-civil.

Par Crys

Bonsoir .
Merci. Il Pourrat m'indiquer si il y a notaire ou non ?

Par ESP

Normalement, oui, par une interrogation via la chambre des notaires.
IL interrogera aussi le fichier central des dernières volontés (FCDDV) pour savoir si la défunte avait réellement fait un testament: FCDDV, Service client, 95, avenue des Logissons, 13107 Venelles Cedex. Tél.: 04 42 54 90 80 ou www.adsn.notaires.fr

---
Par Crys

Bonjour est merci pour vos reponse .
Cordialement.

Par ESP

Je vous en prie

Par Crys

Bonjour .
J'ai rechercher est je viens d'apprendre le nom du notaire qui s'occupe de la succession est la personne me dit ne pas me connaitre au niveau du notaire et m'invite rapidement a me faire connaitre cher le notaire.
Comment sa peut se produire de ne pas avoir était contacter par le notaire ? sachant que ma mère a hériter une parti de l'assurance vie de ma grand mère paternel.
Et il normal quel peut en bénéficier?
Elle même ainsi que les autre mon dit ne rien avoir eu . Je pense qu'il me cache quelque chose .
Je me rend cher le notaire demain a fin d'avoir des explication.

Cordialement.

Par Crys

Bonjour.
Point vue assurance vie j'ai eu ma réponse ma grand mère avait changer le nom des bénéficiaires.
Par contre comment va se passer la succession car il ma dit que il va me recevoir sur convocation, est comme jusqu'à maintenant je me suis débrouiller par moi même car il on toujours fait la langue de bois pour avoir des information , je ne veut pas non plus les laisser faire.
Merci pour vos réponses que vous pourrait m'indiquer.
Cordialement.

Par ESP

Bonjour
Vous avez parfaitement le droit de prendre votre propre notaire.

Par Crys

Bonsoir merci de me répondre.
Je vais aller voir le notaire est après selon ca qui me dira je verrait.
Merci.

Par ESP

Je vous en prie

Par Crys

Bonjour.
J'ai eu plus de renseignement. Se sont mon frère est ma s?ur qui on était voir un notaire pour ainsi réclamer la part que mon père aurait du avoir qui apparemment ce que je comprend pas ces pourquoi que mes oncle et tante on eu un courrier du notaire et moi si je n'aurait pas fait de recherche je n'aurait rien su . Je me rend chez le notaire Mardi .
Cordialement.

Par Crys

Bonsoir . J'ai besoin de vos conseil .
J'ait eu un entretien téléphonique avec le notaire en question et se sont mon frère est ma s?ur qu 'il y sont aller pour réclamée la part de mon père sauf que le soucie c'est qu'il lui on dit ne plus avoir de nouvelle de mon existence ni adresse et tel qu'alors ces totalement faux.
Es que je peut avoir un recours pour leur mensonge a mon sujet sachant que leur notaire na pas l'air très actif car il ne ma rien demander de plus.
Merci pour vos réponses que vous pourrait m'apporter.

Cordialement.

Par ESP

Bonjour
Es que je peut avoir un recours pour leur mensonge a mon sujet sachant que leur notaire na pas l'air très actif car il ne ma rien demander de plus.

Quelle preuve en avez vous, afin d'avoir une chance de réussite pour un tel recours?

Revenez nous éclairer après la visite chez le notaire, car il est impossible de se prononcer sur un tel dossier avec si peu d'éléments.

Par Crys

Bonjour. Je vient de cher le notaire est il ma confirmer ne pas me connaitre après les informations que mon frère est s?ur lui on confirmer et il me dit qu'il ne on pas pu leur donner le livret de famille car soit disant qu'il y en a plus.
Il ma donner les exemplaire des courrier envoyer a toute les personnes concernant la succession et s'en est rester la il ma juste demander mon nom est prénom est la ville ou je reste mes ne ma rien fait signer et ne ma pas adresser le même courrier envoyer au autre membre de ma famille.
Merci pour vos réponse.

Par Crys

Bonjour. Je confirme après mettre déplacer chez le notaire en question il ne ma toujours pas reconnu dans la succession réclamer par mon frère et ma s?ur alors après avoir contacter oncle est tante je leur est demander si je pouvait me mettre du cote de leur notaire . Est il possible?
Merci.